

La formation de base

La Loi de 2021 sur les bibliothèques et le développement de la lecture publique précise que les agents travaillant dans les bibliothèques présentent des qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice des missions et que les bibliothèques départementales contribuent à les former.

La formation de base proposée par la Médiathèque départementale vise à améliorer et harmoniser les pratiques du métier dans les bibliothèques du territoire.

Cette formation est fortement conseillée à tous les nouveaux arrivants dans le réseau et obligatoire pour la signature de la convention.

Outre son contenu bibliothéconomique, elle permet une présentation des services et des équipes de la MD65.

Objectif général

Appréhender les missions, le fonctionnement d'une bibliothèque aujourd'hui et les services proposés par la MD65.

Programme et organisation

Cette formation s'articule en deux temps :

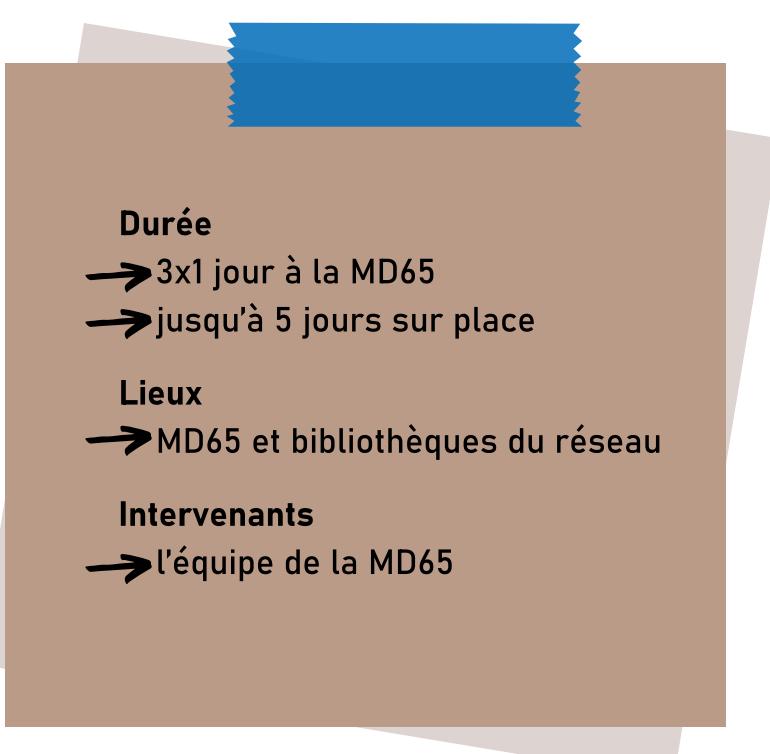
- 3 x 1 jour (présence obligatoire les 3 jours) à la Médiathèque départementale :
 - Accueil des nouveaux partenaires
 - Circuit du livre
 - Animations et action culturelle

Les modules sont conçus pour être interactifs, mêlant apports théoriques et pratiques et privilégiant les échanges entre stagiaires.

- 5 thématiques de formations obligatoires dispensées sur place par les BRT :

- Liens entre les partenaires et la MD
- Informatique : logiciel Orphée.net
- Informatique : Hapybiblio et Mamediathequenumerique65
- Le projet de bibliothèque
- Traitement des documents : le catalogage des collections

Ces formations sont à convenir avec vos BRT et à réaliser dans l'année qui suit les 3 jours de formation obligatoires à la MD.



Se former ailleurs

Média d'Oc

Médiad'Oc a pour mission de préparer les professionnels ou futurs professionnels aux concours des bibliothèques et de participer au développement des compétences professionnelles des bibliothécaires en tenant compte des évolutions du métier.

CNFPT

Le centre national de la fonction publique territoriale a pour mission d'assurer la formation des agents territoriaux. Il prend en charge également la préparation aux concours et aux examens professionnels. Les formations sont gratuites pour les agents titulaires et sous contrat de droit public.

Elles sont payantes pour les bénévoles et les contrats de droit privé.

ABF Midi-Pyrénées

La formation professionnelle d'auxiliaire de bibliothèque est organisée par l'ABF Midi-Pyrénées.

Elle s'adresse aux personnes travaillant en bibliothèque, en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi et permet d'acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire.

BSF Campus

BSF Campus est un programme de formation en ligne gratuit proposé par Bibliothèques Sans Frontière, visant à renforcer les bibliothèques publiques et communautaires dans leur rôle de conduite de l'innovation et de transformation sociale